



Programme Booster TPE

Booster numérique



Pour vous aider à dynamiser votre activité, cet accompagnement privilégie des solutions pratiques et rapides à mettre en place, adaptées à votre situation particulière.

Le Booster Numérique vous aidera à développer vos ventes et votre visibilité en ligne, mais aussi (selon vos besoins) à proposer de nouveaux services : click and collect, paiement en ligne, etc.



100 % pris en charge
150 € HT seulement

jusqu'au 31/12/2022 pour les entreprises n'ayant jamais bénéficié de la gratuité d'un accompagnement Booster

pour les entreprises ayant bénéficié de la gratuité d'un accompagnement Booster entre mars 2020 et décembre 2021

Accompagnement d'une valeur de 1 200 € HT pris en charge par la Région Hauts-de-France et le FEDER



PUBLIC

Entreprises de plus de 3 ans et de 20 salariés maximum



PRÉ-REQUIS

Motivation personnelle
Projet ou potentiel de développement/transition



DURÉE

2,5 jours d'accompagnement dans l'entreprise



LE +

Réalisé par des conseillers spécialisés, cet accompagnement personnalisé est également adapté aux spécificités de votre secteur d'activité (commerce, tourisme, B2B, TPE industrielles, etc.)

L'ensemble de notre offre en ligne
hautsdefrance.cci.fr

OBJECTIFS

- Faire le point sur vos usages et les comparer aux pratiques du marché (clients et concurrents).
- Vous aider à intégrer ou à optimiser le numérique dans votre entreprise.
- Développer votre chiffre d'affaires grâce au digital.

UN ACCOMPAGNEMENT EN 2 ETAPES

- 1 Une demi-journée pour évaluer vos usages numériques et vos projets.
- 2 Un forfait de 2 jours pour établir un plan d'actions adapté et vous accompagner dans sa mise en œuvre.

Cela peut concerner par exemple :

- le développement de la vente en ligne,
- l'aide à la mise en œuvre ou l'amélioration de votre site internet,

- le référencement naturel ou payant de votre site internet,
- la visibilité en ligne de votre entreprise (réseaux sociaux...),
- la gestion de votre e-réputation,
- la création de contenu adapté aux médias numériques (écriture, photo, vidéo),
- la maîtrise des fondamentaux de la sécurité informatique et numérique.

Cette seconde phase fait l'objet d'un bilan du plan d'actions et de préconisations.

Documents remis : diagnostic, préconisations, plan d'actions, bilan du plan d'actions. Accès à des ressources techniques et des outils pour votre projet.

Pour aller plus loin

6 autres accompagnements sont proposés dans le cadre du programme Booster TPE :

Booster gestion, Booster performance commerciale, Booster relation client, Booster ressources humaines, Booster transition écologique, Booster transmission.

Plus d'infos sur : hautsdefrance.cci.fr/booster-tpe

Vos contacts de proximité

CCI AISNE
Christine PACCIONI
03 23 06 01 95
c.paccioni@aisne.cci.fr

CCI AMIENS-PICARDIE
Odile GARNIER
03 22 82 22 53
booster@amiens-picardie.cci.fr

CCI ARTOIS
Virginie BLED
03 21 23 84 93
booster-tpe@artois.cci.fr

CCI GRAND HAINAUT
Anne BRISY
a.brisy@grandhainaut.cci.fr

CCI GRAND LILLE
Franck FERON
f.feron@grand-lille.cci.fr

CCI LITTORAL HAUTS-DE-FRANCE
Marie-Christine BOURGHELLE
03 21 46 00 00
dev_entreprises@littoralhautsdefrance.cci.fr

CCI OISE
Camille MICHEL
03 44 79 80 76
booster@cci-oise.fr